

Studio iN&Ex PILATES

Conditions générales de vente Règlement intérieur

M à J : 30/08/2020

Inscription au Studio

Pour devenir client du Studio, le candidat doit s'inscrire en remplissant la fiche d'inscription remise par le professeur.

Vous avez la possibilité de débiter à tout moment de l'année, sans engagement annuel.

Nous avons fait le choix de vous proposer des cours en petits groupes. Pour que chacun puisse utiliser le système de réservation et avoir accès au cours dans de bonnes conditions, merci de prendre connaissance du règlement ci-après.

L'inscription au Studio implique l'acceptation intégrale et sans réserve de ce règlement intérieur.

Réservation et annulation

Toute réservation, changement ou annulation d'un cours s'effectue soit sur le planning en ligne soit par email. L'usage des SMS pour réserver, annuler ou changer un cours n'est pas autorisé.

Les jours et heures de cours sont sujets à changement ou annulation- dans ce cas ils feront l'objet d'un pré-avis de 24h. Le professeur peut se faire remplacer sans préavis.

Les cours réservés doivent être annulés au minimum 48 heures à l'avance par le client. A défaut, le montant du cours sera dû.

Certificat médical et contre-indications à la pratique du Pilates

Il est de la responsabilité du client de s'assurer auprès de son médecin que la pratique du Pilates ne lui est pas contre-indiquée.

Tout client souffrant d'une blessure ou d'un problème aigu doit le signaler au professeur qui se prononcera sur son aptitude à suivre des cours de Pilates.

Règlement des cours

Les cours sont payables d'avance. Les cartes de 10 ou 20 cours sont à régler avant ou à la date du 1er cours.

Le paiement des cours pourra être effectué par chèque bancaire, par chèques-vacances ou chèques-sport, ou en espèces.

Une séance d'essai gratuite est ouverte à tout nouveau client. Il lui suffit de prendre contact avec la responsable du Studio.

Validité des cartes forfait

Chaque carte possède une durée de validité : 3 mois pour les cartes de 10 et 6 mois pour les cartes de 20.

Cependant, s'il vous reste des cours non utilisés alors que votre carte a expiré, ils ne sont pas perdus, une prolongation de 3 mois supplémentaires est accordée.

Accès au Studio et utilisation du matériel

Les professeurs et les clients sont tenus de conserver en bon état le matériel utilisé lors des cours. Le matériel doit être entièrement rangé. Des tapis sont à votre disposition. Pour des raisons d'hygiène, il vous est demandé de recouvrir le tapis d'une serviette ou d'un tissu - personnel (le Studio peut aussi en mettre un à votre disposition - dans ce cas, le tissu sera lavé à chaque coupure - vacances scolaires)

Hygiène, sécurité et conduite

Les professeurs et les clients s'engagent à :

- respecter les autres,
- porter une tenue adaptée lors des cours,
- respecter l'interdiction de fumer, boire et manger dans le Studio,
- respecter les horaires.

Assurances

Les activités du Studio sont couvertes par un contrat d'assurances Responsabilité Civile pour les dommages corporels, matériels et immatériels résultant d'un accident qui serait causé aux tiers, du fait du fonctionnement, du non fonctionnement ou du mauvais fonctionnement de ses services (contrat Axa Multirisque Professionnelle n° 1051923204)

Perte, vol ou endommagement d'effets personnels

Le port de bijoux ou d'objets de valeur est vivement déconseillé. Les responsables du Studio déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de ces objets.

Droit à l'image

Lors de son inscription, le client accepte le fait que son image prise lors d'un cours soit utilisée à des fins non commerciales de communication sur le site internet du Studio ou sur tout autre support.

Avenant - (30 août 2020)

Le studio est soumis à un protocole spécifique dû au contexte sanitaire coronavirus.

Un espace personnel de 4m² est garanti pour chaque élève. De ce fait, le studio ne peut accueillir que deux élèves en même temps. Si le temps le permet, les cours auront lieu au jardin durant les premières semaines de septembre (5 élèves)

Chaque élève viendra avec son propre matériel (tapis, éventuellement coussin et bouteille d'eau).

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des élèves.

Un point d'eau leur sera également accessible.

La participation aux cours est conditionné l'absence de fièvre et/ou de signes cliniques du coronavirus.

Le caractère exceptionnel du contexte nous permet d'annuler au dernier moment une séance pour cause motivée.

Annexe :

Tarifs valables au 30 août 2020

Cours collectif

Cours à l'unité > 24 euros

Carte d'abonnement de 10 heures > 220 euros

Carte d'abonnement de 20 heures > 400 euros

Cours particulier (1 personne) *

Cours à l'unité > 55 euros

Carte d'abonnement de 5 heures > 250 euros

*possibilité de cours à votre domicile (paiement possible en CESU > réduction d'impôt de 50% sur les sommes versées)